**Conseil école maternelle A. Geoffre 1er trimestre –**

**08/11/2018**

**Présents :**

M. Geldhof inspecteur (E)

Equipe pédagogique : Mmes Chazalon Gautier (directrice), Manzi, Babikian, Lemaitre, Gonzalez, Delzescaux, Pascal, Cauquil, Clanet, Voyat, Chaptal (atsem), Ejarque (atsem). Mairie : Mme Gautier (adjointe scolarité), M. Ribeiro, M. Vidal et Mme Rafalis (service jeunesse) Parents d’élèves : GPE Mmes Portalez, Grouzia, Ruescas, Descotte, Gueguinou et Charret AIPE Mmes Almonacil, Rehbi, Heloire et De Benoit

 **Ordre du jour :**

 effectifs rentrée 2018 et équipe pédagogique résultats des élections des représentants de parents d’élèves sécurité école : PPMS travaux nouveaux horaires projets pédagogiques bilan financier de la coopérative scolaire Questions diverses des associations de parents d’élèves et présentation des projets

**Compte rendu**

Effectifs

277 élèves en 2018 contre 261 en 2017

Répartition :

96 petite section

91 moyenne section

90 grande section

* Nouveautés

Changement d’inspecteur : M. Geldhof Thierry

Nouvelles professeurs des écoles :

Classe 9 : Amélie Clanet Classe 3 : Laura Longuet (décharge direction)

Mme Chaptal prend sa retraite en décembre 2018, la mairie est en train de s’occuper du recrutement d’un nouvel ATSEM.

* Résultats des élections de parents d’élèves

522 inscrits

179 votants

14 blancs

165 exprimés – 34,29% de participation

105 GPE – 60 AIPE ce qui permet au GPE d’avoir 6 sièges et à l’AIPE 4 sièges

* Sécurité de l’école

PPMS deux PPMS ont été établi par l’équipe pédagogique : Risques majeurs et attentat/ intrusion

 Plusieurs exercices ont été réalisés sur temps scolaire en présence de Mme Gatel et M. Saura (mairie) et de la police municipale. Les exercices se sont déroulés dans le calme, de façon efficace. Le personnel connait maintenant parfaitement les consignes de sécurité. L’évacuation est réalisée rapidement (moins de 2 minutes)

Dates des exercices : Incendie : 18/09, Risque toxique (confinement) : 24/9, attentat/intrusion : 8/10

 M. Vidal précise qu’un exercice incendie a également été réalisé sur le temps de cantine.

Mme la directrice informe que l’équipe des enseignantes va se réunir pour déterminer de nouvelles solutions pour sortir vers l’avant du bâtiment (actuellement sortie par la cours) et pour fuir en cas d’intrusion (actuellement uniquement confinement).

L’alarme intrusion ne s’entend pas mieux qu’au dernier exercice. Des émetteurs semblent avoir été~~té~~ ajoutés entre les classes 4 et 8 mais ne fonctionnent pas.

Pas d’installation de déclencheur supplémentaire. M. Vidal nous informe que le nombre actuel (5) est jugé suffisant par la gendarmerie. Les portes des toilettes où certaines classes confinent sont vitrées. Mme la directrice renouvelle sa demande auprès de la mairie pour les échanger contre des portes pleines ou de prévoir un moyen d’occulter les vitres efficacement (panneau de bois ?).

Le scotch dont dispose le personnel de l’école pour calfeutrer en cas de confinement pour toxicité n’est pas assez large et est impossible à installer sans dérouleur. Ce problème évoqué à de nombreuses reprises n’a pas trouvé de solution. Lors du dernier exercice M. Saura (service technique), a évoqué la possibilité d’installer des bâches roulée en dessus des portes à dérouler et à scratcher en cas de confinement. Ce système serait plus rapide et plus pratique à utiliser étanchéité des portes. Cette proposition avait déjà été faite en 2016 par M. Harel, à l’époque adjoint à la sécurité, mais avait été abandonné. Pourquoi ?

Les portes coupe-feu ne tiennent plus ouvertes (plus de ventouse) ce qui est problématique car elles sont de ce fait coincées avec les extincteurs pour ne pas gêner la circulation à l’intérieur l’école. En cas d’incendie elles ne pourront donc pas se refermer. Une personne spécialiste est venue constater. La mairie étudie le problème.

De nouvelles caisses PPMS ont été apportées à l’école sans qu’aucune information n’ait été faite sur leur contenu auprès de la directrice. M. Vidal informe qu’elles sont à l’usage de la mairie.

Mme la directrice informe la mairie que le stock de bouteilles d’eau en cas de confinement doit être renouvelé (péremption). M. Vidal répond qu’en cas de nécessité, la mairie fournira l’eau nécessaire donc il est inutile d’en stocker dans les points de confinement.

Mme la directrice demande s’il serait possible d’avoir la clé de la porte (à côté de la classe 10) qui a été posée l’an dernier. Réponse de M. Vidal : nous n’avons pas besoin de la clé, cette porte sert uniquement à faire du courant d’air dans les locaux la nuit. Elle est donc ouverte et fermée par le veilleur de nuit. Mme la directrice signale qu’en début d’année, pendant 15 jours, porte et grille étaient ouvertes laissant un libre accès à l’école sans aucune surveillance le matin avant l’arrivée de l’enseignante qui refermait la grille. Mme Pascal, enseignante de la classe 10, signale qu’il est dommage de ne pas avoir cette clé en cas de besoin (incendie, intrusion, etc)

Beaucoup de travaux ont été effectués par la mairie en septembre et octobre (stores de la classe 1, dalles extérieures devant la classe 10, barres aimantées, etc.)

Les tours des arbres ont été modifiés avec de la pelouse synthétique.

Mme la directrice revient sur le fait que depuis l’ouverture de l’école il manque des séparateurs de WC dans les toilettes (2 entre les classes 6 et 7 et tous pour les toilettes extérieurs), cela est très gênant pour les enfants qui n’ont pas un minimum d’intimité. M. Michel et M. Meissonnier sont passés à l’école il y a quelques jours et ont pu le constater. Depuis nous n’en savons pas plus. M. Ribeiro se renseigne.

Etat de la cours de récréation : Elle n’est pas souvent nettoyée, elle n’a pas été nettoyée pendant les vacances de toussaint. Ce n’est pas du ressort de la mairie mais de la métropole. Mme Gautier s’engage à fournir à la directrice les coordonnées du service concerné à la métropole.

* Nouveaux horaires

Il y a plus de parents en retard le matin et qui peuvent parfois se montrer désobligeants envers les ATSEM ou la directrice. Pour le moment les enfants retardataires sont récupérés et un cahier de retard est signé par le parent en cas de retard important (sans raison valable).

Dans certaines écoles, après plusieurs retards, les enfants ne sont plus acceptés. Cette solution est évoquée afin d’inciter les parents à être plus vigilants sur le respect des horaires. D’autres solutions sont également citées pour sensibiliser les parents à cette problématique : une affiche devant les entrées de l’école, un rappel dans les cahiers des enfants.

Il y a 80 enfants à la garderie le matin (contre 70 en 2017) et 75 le soir (contre 60 en 2017). Le service jeunesse constate qu’il n’y a pas moins d’enfants le matin même si l’école commence plus tôt qu’en 2017.

Bilan de la cantine : le nombre d’enfants fait que cela reste bruyant mais c’est un peu mieux, c’est surtout plus fluide.

L’an dernier les élèves de petite section mangeaient seuls, cette année, ils mangent avec les autres élèves de maternelle de 11h45 à 12h15 avant le premier service de l’élémentaire.

En décembre de nouvelles mesures de décibel sont prévues.

71% des enfants mangent à la cantine le midi ce qui fait 130 à 140 élèves de maternelle, 20 enfants de plus qu’en 2017.

**L’équipe enseignante précise qu’il serait souhaitable, dans l’intérêt de l’enfant, qu’il ne mange pas systématiquement à la cantine quand l’un des deux parents peut venir le récupérer. Cela représente au minimum 2 ou 3 enfants par classe. Si on retire ces enfants cela ferait environ 30 enfants de moins à la cantine par jour, ce qui n’est pas négligeable.**

Le changement d’horaires permet une circulation plus fluide aux abords de l’école.

**Questions AIPE (non répondues précédemment)**

* Ecoulement d’eau entre les deux écoles : - les travaux prévus cet été pour palier au problème d'écoulement de l'eau entre les deux écoles ont ils été réalisés ?

Oui cela a été fait. Lors des très grosses pluies cela reste difficile (épisode cévenol).

* Préau pour les enfants dans la cour : nous avons bien conscience que la réalisation d'un préau à un coût très élevé. Néanmoins, nous constatons que chaque année il fait de plus en plus chaud et pendant des périodes de plus en plus longues. Il nous paraît donc important que des solutions soient trouvées pour apporter de l'ombre aux enfants. Serait-il possible que vous étudiez à nouveau le problème ? Merci.

C’est à l’étude par la mairie qui doit d’abord estimer les coûts puis voir comment le faire rentrer dans le budget des prochaines années.

La directrice souhaiterait être consultée dans le positionnement du préau dans la cour pour éviter de commettre une erreur par rapport au fonctionnement de la cour. M. Ribeiro répond positivement en précisant qu’il y a des contraintes.

* Aire de jeu du petit bois : Augmentation de la fréquentation de l'aire de jeux du Petit Bois : une conséquence directe du changement des horaires de maternelle est l'augmentation du nombre d'enfants jouant dans l'aire de jeux du Petit Bois. En effet, les parents ayant des enfants en maternelle et en élémentaire doivent attendre entre 1/4h à 20 min l'ouverture des écoles élémentaires. Serait-il possible de poursuivre l'aménagement de cette zone située entre les écoles en ajoutant des bancs et des nouvelles structures de jeux ? Des bancs seraient également les bienvenus pour créer du lien entre les parents. Ce n’est pas dans les priorités de la mairie pour le moment.
* Ouverture proche de la classe 10 : le mois de septembre a été plutôt chaud. Avez-vous eu l'occasion d'utiliser l'ouverture pour créer un courant d'air ? Si oui, cela a-t-il été efficace?

Pas vraiment efficace, le courant d’air se fait avec la classe 8 mais pas d’air dans les classes 9 et 10.

La porte est ouverte pour rafraîchir la nuit, ce n’est pas vraiment perceptible le matin.

**Questions GPE (non répondues précédemment)**

* Fissures de la cantine : Où en est le suivi des fissures et de la porte de la cantine ?

La procédure est toujours en cours, c’est une procédure qui peut être très longue. M Ribeiro précise qu’il n’y a aucun risque.

La porte d’accès à la cantine n’est plus condamnée, les élèves d’élémentaire ne sont plus obligés de passer par les couloirs des dortoirs des petites sections pour accéder à la cantine.

* Lumière de la classe 7 : Est-ce-que la lumière de la classe 7 est réparée?

Oui, la lumière s’allume maintenant en classe 7

* Repas de substitution : Serait-il possible d’avoir un repas de substitution pour les enfants ne mangeant pas de viande ou pas de porc? (remplacement par du poisson, des œufs?)

Pour les enfants ne mangeant pas de porc la SIVOM propose un repas de substitution mais rien n’est proposé pour les sans viande.

* Compte rendu des conseils d’école : Comment peut-on rendre le compte rendu des conseils plus visible? Peut-il être affiché également sur le panneau côté entrée petit bois?

Le compte rendu est déjà affiché sur le panneau coté entrée petit bois, il est affiché à l’intérieur coté entrée principale. La directrice propose de l’afficher à l’extérieur côté entrée principale mais pour cela elle doit demander au service technique de déplacer le panneau d’affichage à l’extérieur.

* Propreté des enfants : Il a été demandé à plusieurs parents de garder leurs enfants l’après-midi car ils n’étaient pas propres, or une loi semblerait interdire le refus des enfants à partir de 3 ans pour cette raison?

La directrice précise qu’avant 1992, il était inscrit dans la loi que l’enfant devait être propre pour être accueilli à l’école. Depuis 1992, on parle de maturation psychologique.

Si l’on s’en tient à la loi, l’école ne peut donc pas refuser à un enfant de plus de 3 ans pour un problème de propreté La directrice indique qu’elle n’a jamais refusé un enfant pour cette raison mais est dans le dialogue pour trouver une solution alternative avec les parents qui peuvent comprendre le désarroi de leur enfant qui se fait pipi dessus tous les jours, voire plusieurs fois par jour.

 Parfois une semaine de « pause » suffit pour que l’enfant revienne à l’école propre.

Si l’enfant présente un problème physiologique ou psychologique qui l’empêche d’être propre, il est possible de mettre en place un PAI pour pouvoir prendre en charge l’enfant avec des couches.

En septembre 2019, l’école sera obligatoire à partir de 3 ans, mais pour l’instant il n’y a eu aucune directive à ce sujet (est-ce que la rentrée des enfants se fera de façon étalée tout au long de l’année ?...).

* Organisation du temps libre pendant les heures de repas : Comment sont organisés désormais le temps libre des enfants avec cette plage horaire élargie ? (activités proposées ?)

La directrice précise que le changement d’horaires n’a pas entrainé un élargissement de la plage méridienne. M. Vidal répond qu’il n’est pas possible d’organiser des activités à ces périodes cela demanderait trop d’animateurs.

* PAI : Comment s’est déroulée la mise en œuvre des PAI (Projet d’Accueil Individualisé) à la cantine cette année pour les enfants ayant une allergie alimentaire ? Peut-on en connaître le nombre ?

Il y a 10 PAI et 2 ou 3 en cours de mise en place. Cela se passe sans difficulté.

**Projets pédagogiques**

* Le thème de cette année est « la musique et les animaux ».

Il n’y aura pas de spectacles de fin d’année mais une exposition.

* Anglais : Une assistante d’anglais Laura, intervient tous les mardis après-midis en GS (30 minutes par classe).
* Noël :

Les enfants assisteront à un spectacle « le noël des petits ramoneurs » dans la salle Claude Plan le 18/12 au matin en deux séances de 5 classes

Le père noël passera le lundi 17/12 après midi. L’école a demandé à la mairie de fournir les accessoires et les gouters pour les enfants. Les associations fourniront les acteurs ! Cette année, chaque maitresse réalisera les photos pour sa classe. Le cadeau sera collectif, pour la classe.

* Piscine :

les 4 classes de GS ont un créneau le matin, 9 séances sur 3 jours par semaine pendant 3 semaines à la piscine de Saint-Bres. Il a été demandé un changement de créneau pour passer l’après-midi pour les classes de PS/GS. .

Il sera demandé aux parents qui le souhaitent d’accompagner.

* Bus d’éveil :

La métropole fournit un bus par trimestre. Malheureusement la sortie à la maison de la nature prévu avec le premier bus a été annulée à cause de l’alerte orange.

* Ecole éco-citoyenne :

L’école poursuit son projet de tri avec l’engagement des parents, des élèves et du Gpe (bouchons, piles, outils scripteurs et pompotes) .Le tri du papier blanc devrait être mis en place cette année. Le but de ces actions est d’apprendre aux enfants à trier dès le plus jeune âge.

Cependant un bémol est a noté au niveau de l’école car les poubelles jaunes installées à différents endroits ne sont pas vidées par le personnel du ménage par manque de temps.

* Classes vertes :

Il est prévu un départ en classe verte pour 4 classes (4,6,7,8) en avril de 3 jours / 2 nuits à Saint Chinian.

Deux classes partiraient du lundi au mercredi et deux classes du mercredi au vendredi avec un pique-nique collectif des quatre classes le mercredi.

Les activités proposées sur le site sont diverses et variées : mini-ferme, sentier botanique, jardin de plantation, mare, poney, cycle de l’eau, cabane, fabrication du pain…

Le bus devrait être pris en charge sur les crédits alloués par la mairie aux écoles..

Le budget demandé aux parents serait de l’ordre de 160€ par enfant.

Les actions des associations pourront faire baisser ce montant.

Le CCAS peut aider les familles en situation difficile à condition de remplir un dossier (c’est basé sur le coefficient CAF donc il ne faut pas hésiter).

Il faut qu’un maximum d’enfants participe pour que cela puisse avoir lieu.

* Bilan coopérative scolaire : (présentée par la trésorière Mme Gonzalez)

L’an dernier :

Le projet cirque a couté 6000€, la moitié a été financée par les associations, le reste par les photos de classe et les calendriers et par la contribution des parents (5€).

Le spectacle de Noël a couté 880€

Le solde de fin d’année au 31/08 est de 4648 € réparti en :

2193 € pour la coopérative des classes et 2455€ pour la coopérative collective.

Le four permettant de réaliser des pâtisseries a été offert par le GPE.

Un Grand merci aux 2 associations qui soutiennent l’école financièrement dans ses projets.

**Actions AIPE**

Chocolat de Noel

« Les p’tits cœurs de l’AIPE » : vente de brochettes de bonbons et gâteaux. L’AIPE se propose de réaliser cette action en décembre pour aider au financement des classes découvertes et de la reconduire en février.

Crep’Party

Loterie

SOS Gouter qui marche très bien

After des spectacles ou exposition de fin d’année

**Actions GPE**

Tombola

Grandes puces

Vente des fleurs (un chèque de 300€ sera remis à l’école suite à la vente de l’an dernier)

Gouter parents enfants

Participation à la kermesse

Carnaval

Vente de pop corn et de barbe à papa pendant l’exposition

Et Top chèvre (nouveau)

La séance est levée à 19h49.

 La directrice Pour l’AIPE Pour le GPE